



Mairie
32 allée de la Bèjadière
Le Bourg
63520 Saint-Jean-des-Ollières

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 13 juillet 2023

LISTE DES DELIBERATIONS

Délibération 44/2023	Eglise / Attribution des marchés lot 1 – lot 2 – lot 3	Approuvée à l'unanimité
Délibération 45/2023	Animation foncière locale - désignation des référents communaux	Approuvée à l'unanimité
Délibération 46/2023	Projection de séances de cinéma en plein air : convention avec les communes de Saint Jean des Ollières, Saint Dier d'Auvergne, Estandeuil et Saint Flour l'Etang	Approuvée à l'unanimité
Délibération 47/2023	Chez Bouchut / Devis « mission de préfiguration d'un espace de vie sociale »	Approuvée à l'unanimité

**A Saint Jean des Ollières, le 17 juillet 2023.
Karine JONCOUX, Maire**

